

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE DE LE MONTAT - TEMPS PERISCOLAIRES**DROIT A L'IMAGE****ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022**

Nous, soussignés (Nom, prénoms et adresse) :

autorisons *(cocher la case correspondante)***n'autorisons pas**

La municipalité, les agents municipaux en charge des animations périscolaires et les animateurs conventionnés avec la commune :

- **à photographeur et / ou à filmer**

notre (nos) enfant(s)

Nom(s), prénom(s) et classe(s) :



- et à publier
- exposer
- diffuser

(cocher la case correspondante)

Les photographies et les films le(s) représentant lors des animations périscolaires lors de l'année scolaire 2021-2022.

Nous prenons acte que :

- En cas d'accord, les photographies et les films ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres fins que la présentation des activités périscolaires.
- La publication ou la diffusion de l'image de notre (nos) enfant(s), ainsi que les légendes et les commentaires l'accompagnant ne devront pas porter atteinte à sa (leur) dignité, à sa (leur) vie privée ou à sa (leur) réputation.
- Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre (nos) enfant(s) est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons d'un droit de retrait de cette photo si nous le jugeons utile

Fait le :

Signatures des parents :

